



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/56/6
6 juillet 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Cinquante-sixième session

Genève, 14-25 septembre 2009

Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire

**Contribution de la CNUCED à la préparation de
la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays
les moins avancés, 2011, et à la Conférence elle-même**

**CONTRIBUTION DE LA CNUCED À LA PRÉPARATION DE LA
QUATRIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR
LES PAYS LES MOINS AVANCÉS, 2011, ET À LA
CONFÉRENCE ELLE-MÊME**

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

Lors de ses récentes consultations mensuelles de mars, le Conseil du commerce et du développement a décidé d'ajouter un point subsidiaire c) au point 4 de son ordre du jour provisoire. Ce nouveau point subsidiaire – «Contribution de la CNUCED à la préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, 2011, et à la Conférence elle-même» – doit permettre d'examiner les orientations à fixer pour que les activités opérationnelles et autres activités de fond de la CNUCED concernant les PMA puissent le mieux contribuer à la préparation de la Conférence, à la Conférence elle-même et à ses résultats. La décision du Conseil est en conformité avec la décision de l'Assemblée générale de convoquer la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés en 2011 (A/RES/63/227). Dans cette même résolution, l'Assemblée générale a également prié les organismes des Nations Unies et autres organisations internationales et régionales compétentes, dans le cadre de leurs mandats respectifs, «de fournir l'appui nécessaire à la préparation de la Conférence et à la Conférence elle-même et d'y contribuer activement». La présente note a pour objet d'aider le Conseil dans son examen du point 4 c) de son ordre du jour provisoire.

I. INTRODUCTION

1. La troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA), tenue à Bruxelles en mai 2001, a invité l'Assemblée générale des Nations Unies «à envisager de convoquer une quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA afin de réaliser une évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du présent Programme (Programme d'action de Bruxelles) et de décider des mesures à prendre par la suite» (par. 114 du Programme d'action). À sa soixante-troisième session, l'Assemblée générale a donc décidé de convoquer une quatrième Conférence en 2011, pour une durée maximale de cinq jours ouvrables (A/RES/63/227). Dans la même résolution, elle a également prié les organismes des Nations Unies et autres organisations internationales et régionales compétentes, dans le cadre de leurs mandats respectifs, «de fournir l'appui nécessaire à la préparation de la Conférence elle-même et d'y contribuer activement». Lors de ses consultations mensuelles de mars 2009, le Conseil du commerce et du développement a décidé d'ajouter un point subsidiaire c) – «Contribution de la CNUCED à la préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et à la Conférence elle-même» – au point 4 de son ordre du jour provisoire. La présente note a pour objet d'aider le Conseil dans son examen de ce point subsidiaire.

II. ARRANGEMENTS AUX NIVEAUX NATIONAL, RÉGIONAL ET MONDIAL ET MANDATS DE LA CONFÉRENCE

A. Arrangements au niveau national

2. Au niveau national, chaque PMA devrait réaliser une évaluation d'ensemble des progrès qu'il a accomplis dans la mise en œuvre du présent Programme d'action, identifier les lacunes et les problèmes restants, et définir clairement ses priorités, ses politiques et ses stratégies nationales. Cela responsabiliserait les PMA et leur garantirait l'appropriation de leurs politiques et stratégies de développement, ancrées dans les réalités objectives et les conditions initiales propres à chaque pays. Les évaluations ainsi réalisées au niveau national pourraient aussi faire ressortir les progrès (ou l'absence de progrès) dans chaque pays et aider à dégager des solutions spécifiques pour des problèmes et des enjeux de développement spécifiques. Ce sera aussi une contribution essentielle à la préparation de la Conférence aux niveaux régional et mondial. Dans ce contexte, il est important que les évaluations au niveau national montrent bien comment les engagements et les mesures adoptés à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA ont été transposés dans les politiques et les stratégies nationales et quels ont été les résultats obtenus. Cela constituera une base solide et essentielle pour proposer de nouvelles mesures pendant la Conférence et au-delà. Des mesures sont nécessaires pour accélérer les efforts de réduction de la pauvreté et assurer une croissance économique soutenue et le développement dans les PMA.

3. Les mesures qui seraient proposées dans le cadre des évaluations nationales devraient également clairement indiquer les domaines d'action – initiatives nationales et mesures internationales d'appui – pour la prochaine décennie. Des données empiriques montrent que l'approche «consultative» envisagée dans le contexte de la Conférence est essentielle pour renforcer les capacités intérieures d'élaboration des politiques et assurer l'appropriation nationale des politiques et stratégies de développement. Elle aidera également les PMA à assumer la responsabilité fondamentale de la conception de leurs politiques et stratégies de

développement. Les gouvernements des PMA sont invités à utiliser des mécanismes d'évaluation nationale pour mobiliser les institutions (publiques) nationales, les acteurs de la société civile (y compris les universités et les établissements de recherche) et le secteur privé, et les amener à contribuer activement au processus. Ils devraient également mobiliser un soutien politique et susciter un large intérêt pour l'action publique de lutte contre la pauvreté en créant des mécanismes institutionnels et un environnement général propice à une plus grande participation des pauvres au processus de développement, y compris aux processus nationaux de prise de décisions.

4. Les processus et mécanismes d'évaluation nationale existants – dont le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le Bureau de la coordination des activités de développement de l'ONU et le Groupe des Nations Unies pour le développement, ainsi que les coordonnateurs résidents des Nations Unies – auront un rôle capital à jouer dans la coordination et la mobilisation des contributions des institutions du système des Nations Unies au niveau national, s'agissant en particulier d'aider les gouvernements des PMA dans leur processus d'évaluation nationale.

B. Arrangements au niveau régional

5. Les évaluations au niveau national constitueront une importante contribution aux processus préparatoires au niveau régional. Alors que les évaluations au niveau national devraient permettre de définir des domaines d'action prioritaires pour les politiques et les stratégies nationales de développement, les évaluations au niveau régional devraient aider à identifier les principales contraintes, difficultés et lacunes à ce niveau. Elles devraient également permettre des comparaisons internationales. En outre, il devrait en ressortir des propositions de mesures pratiques à mettre en œuvre au niveau régional pour soutenir le développement des PMA. Les questions à se poser sont les suivantes: que faudrait-il faire pour aider les PMA à tirer le plus grand profit possible des possibilités régionales en matière de commerce et d'investissement? Comment les PMA devraient-ils être traités dans les groupements économiques et les arrangements commerciaux régionaux et sous-régionaux? Quelle devrait être la contribution des communautés économiques régionales à l'accélération de l'intégration des PMA dans l'économie mondiale? Ces questions devraient notamment figurer à l'ordre du jour des deux réunions préparatoires régionales devant être organisées conformément à la résolution de l'Assemblée générale. La préparation au niveau régional, s'appuyant sur les évaluations nationales, devrait également mettre en avant les résultats positifs obtenus et les meilleures pratiques dans chaque région qui pourraient être reproduites au bénéfice d'autres pays de la région ou de pays d'autres régions. Il est donc important que la préparation aux niveaux national et régional soit complétée par des études de cas portant sur différents pays et sur des secteurs clefs pour le commerce et le développement des PMA. La CNUCED est prête à contribuer à la réalisation de telles études, sous réserve des ressources extrabudgétaires disponibles.

6. Les évaluations aux niveaux national et régional devraient également se caractériser par des relations de synergie. Elles devraient conduire à l'élaboration de mesures et d'initiatives qui, à leur tour, produiront des effets bénéfiques pour les pays de la région. L'expérience montre que, dans certains cas, des initiatives locales ne peuvent à elles seules apporter les changements et les résultats escomptés si elles ne sont pas étayées par des initiatives parallèles au niveau régional. Par exemple, assurer la paix au niveau régional, empêcher des guerres et des conflits entre États ou remédier à des situations d'instabilité politique passe souvent davantage par des approches

régionales que par des solutions nationales. En outre, dans le cas de différents PMA, attirer des investissements et créer des débouchés commerciaux ne peut se faire sans un élargissement des marchés régionaux fortement tributaire d'approches et de politiques régionales.

7. Les commissions économiques régionales de l'ONU – notamment la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que d'autres groupements économiques – auront un rôle important à jouer dans la préparation au niveau régional de la Conférence et la mise en place de conditions favorables à la croissance économique et au développement dans les PMA de leurs régions respectives.

C. Arrangements au niveau mondial

8. Les problèmes et les enjeux de développement auxquels sont confrontés les PMA sont à la fois complexes et formidables. Pour y répondre efficacement et placer ces pays sur la voie d'une croissance économique soutenue et du développement, des mesures internationales d'appui sont absolument nécessaires. La raison en est non seulement que les PMA dépendent fortement de flux de ressources extérieures pour leur développement, mais aussi que leurs perspectives de croissance et de développement sont influencées par des forces et des facteurs exogènes (par exemple, multiples crises mondiales telles que crises financières, énergétiques et alimentaires). Les problèmes de développement de ces pays tiennent aussi aux conséquences négatives de conditions naturelles – changements climatiques, réchauffement mondial, désertification – dont la solution passe par une action planétaire effective. À cet égard, l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de veiller à ce que les organismes du système des Nations Unies participent activement à la préparation de la Conférence, et à la Conférence elle-même, de façon coordonnée et cohérente. Elle a également décidé que le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement coordonnerait la préparation de la Conférence, conformément aux mandats (coordination, suivi et promotion) énoncés dans la résolution instituant ce bureau (A/RES/56/227). L'actuel groupe consultatif interorganisations des Nations Unies continuera de servir de mécanisme de coordination pour la participation et la contribution active à la Conférence des institutions du système des Nations Unies et autres organisations, programmes et fonds internationaux.

9. Les processus et arrangements aux niveaux national, régional et mondial devraient être interdépendants et synergiques, et constituer un cadre consolidé pour une action mondiale collective à l'appui des efforts de développement des PMA. Avec cet objectif à l'esprit, l'Assemblée générale a décidé qu'un maximum de deux réunions du Comité préparatoire intergouvernemental seraient convoquées à New York, sous ses auspices, fin 2010 ou début 2011. Le Comité préparatoire intergouvernemental conduira les négociations sur ce qui devrait résulter de la Conférence, avec le soutien organique et technique des institutions compétentes du système des Nations Unies. Par la suite, il se transformera en comité plénier. Les réunions du Comité préparatoire intergouvernemental seront précédées de deux réunions préparatoires régionales, qui seront organisées en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, pour la région africaine plus Haïti, et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, pour les PMA de la région Asie-Pacifique plus le Yémen. À sa soixante-quatrième session, l'Assemblée générale devrait arrêter d'autres modalités opérationnelles pour la Conférence, dont les dates et lieu, ainsi que pour la mobilisation de

ressources destinées à assurer la participation de représentants des PMA à la préparation de la Conférence et à la Conférence elle-même.

D. Mandats de la Conférence

10. La quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés a pour mandat de réaliser une évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles, d'identifier les lacunes et les problèmes restant à surmonter et d'arrêter les mesures supplémentaires à prendre pour la mise en œuvre du Programme aux niveaux national, régional et international. Ce serait une nouvelle occasion pour les PMA et leurs partenaires de développement de réaffirmer leur engagement d'améliorer sensiblement les conditions de vie de la population des PMA et d'aider ces pays à atteindre leurs objectifs globaux de développement. La Conférence définira également le cadre d'un partenariat mondial et permettra de définir et de mobiliser des mesures internationales d'appui nouvelles et additionnelles en faveur des pays les moins avancés. Cela exigera une plus grande détermination, mais aussi davantage de pragmatisme pour une efficacité maximale de l'action engagée par toutes les parties intéressées.

E. Participation des PMA

11. Pour que les PMA puissent s'appropriier les résultats de la Conférence et assumer leur part de responsabilité dans leur application intégrale et effective, il faut s'employer d'urgence à remédier aux facteurs qui font obstacle à leur participation aux grandes conférences et réunions au sommet, y compris la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Par exemple, certains pays n'ont pas de représentation dans certaines villes sièges, telles que Genève, où des réunions préparatoires de conférences mondiales sont organisées. D'autres PMA ont une représentation réduite au strict minimum et n'ont donc que peu ou pas d'influence sur la préparation et les résultats finals de réunions mondiales. Leur participation effective à la quatrième Conférence exige notamment un soutien technique de leurs capitales respectives et une contribution active à la préparation aux niveaux national, régional et mondial de la Conférence et à la Conférence elle-même. Il faudrait réaliser des évaluations adéquates et approfondies de leurs besoins et clairement identifier leurs intérêts communs, aussi bien pendant la préparation de la Conférence qu'à la Conférence elle-même. Cela nécessite un niveau adéquat de sources financières provenant aussi bien du budget ordinaire que de sources extrabudgétaires. Il est essentiel que des ressources du budget ordinaire – en particulier à travers le Compte de l'ONU pour le développement (cinquième tranche) – soient mises à la disposition de la CNUCED pour aider à la participation des PMA à la Conférence et à sa préparation. Les donateurs, et ceux qui sont en mesure de le faire, devraient aussi verser des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED en faveur des PMA, à l'appui de la contribution organique et technique de la CNUCED à la Conférence et d'une participation pleine et entière des représentants des PMA à la Conférence.

III. CONTRIBUTION DE LA CNUCED À LA CONFÉRENCE

12. En tant que partenaire de développement de longue date des PMA, la CNUCED a toujours préconisé l'application d'un traitement spécial et différencié à ces pays. Ce sont ses travaux sur *The Differing Characteristics and Stages of Development of Developing Countries* qui ont conduit l'Assemblée générale à instituer en 1971 le groupe des PMA. Depuis, la CNUCED n'a cessé de promouvoir les intérêts en matière de commerce et du développement de ces pays à

travers ses travaux de recherche et d'analyse, ses activités de coopération technique et la formation de consensus. Elle a réussi à galvaniser le soutien de la communauté internationale et a contribué à la formation d'un consensus mondial sur les politiques et les mesures spécifiques à adopter pour s'attaquer aux problèmes de développement des PMA. Par exemple, elle a assuré la coordination des trois précédentes Conférences des Nations Unies sur les PMA, qui ont conduit à l'adoption du Nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés, du Programme d'action de Paris pour les années 90 et du Programme d'action de Bruxelles pour la décennie 2001-2010. Elle a également coordonné les activités de mise en œuvre à l'échelle du système des Nations Unies et contribué aux examens à mi-parcours des progrès de l'application des différents programmes d'action ainsi qu'à leur évaluation finale par l'Assemblée générale.

13. Les trois programmes d'action mentionnés plus haut constituaient une réponse collective, assortie d'un échéancier, des PMA et de leurs partenaires de développement. Leurs objectifs essentiels étaient d'enrayer et d'inverser la détérioration des conditions socioéconomiques dans les pays les plus pauvres du monde, d'améliorer les conditions de vie de la population de ces pays, d'accélérer une croissance économique soutenue et le développement, et de garantir une intégration bénéfique de l'économie des PMA dans l'économie mondiale. À l'aune de ces vastes objectifs, les progrès obtenus à ce jour sont loin d'avoir répondu aux attentes. Les données empiriques et historiques montrent que, en dépit des importantes réformes engagées par les PMA pour assurer la transformation structurelle de leur économie et des mesures internationales d'appui adoptées en leur faveur, en particulier dans les domaines de l'aide, de la dette et du commerce, la situation économique de ces pays reste fragile. Ainsi, d'après les dernières études réalisées par la Banque mondiale, parmi les quelque 40 % de pays en développement considérés comme «extrêmement vulnérables» aux incidences de l'actuelle crise économique mondiale, plus de 95 % appartiennent au groupe des PMA¹.

14. La CNUCED continuera de soutenir les PMA par ses travaux de recherche et d'analyse, ses activités de coopération technique et de renforcement des capacités et les travaux de ses organes délibérants. À cet égard, la série des *Rapports sur les pays les moins avancés* et d'autres études thématiques et sectorielles du secrétariat serviront de documents de base pour les réunions préparatoires intergouvernementales, les réunions préparatoires régionales et la Conférence elle-même. Les principaux résultats et les principales conclusions des travaux de recherche et d'analyse contribueront beaucoup au processus de formation de consensus sur les principaux problèmes de commerce et de développement auxquels sont confrontés les PMA et à l'élaboration du nouveau programme d'action.

15. La CNUCED a pleinement intégré l'actuel programme d'action dans les travaux de ses divisions et de son mécanisme intergouvernemental, conformément au paragraphe 113 du Programme d'action. Le Conseil du commerce et du développement réalise ainsi depuis 2001 des examens détaillés des progrès de la mise en œuvre du Programme d'action dans les domaines relevant du mandat de la CNUCED. Les résultats de ces examens, sous la forme de conclusions concertées présentant une synthèse des enseignements et des meilleures pratiques, contribuent largement à d'autres examens réalisés par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social. Les résultats de ces examens antérieurs, accompagnés de la documentation de base

¹ Banque mondiale (2009), *Policy Note*.

pertinente présentée au Conseil, seront d'une importance fondamentale pour identifier les expériences positives et les meilleures pratiques, et faire ressortir les lacunes et les problèmes restants devant faire l'objet de mesures pendant la quatrième Conférence et au-delà.

16. En collaboration avec le Bureau du Haut Représentant et d'autres institutions compétentes, la CNUCED entreprendra les activités ci-après en tant que contribution à la préparation de la Conférence et à la Conférence elle-même:

a) En collaboration avec le Fonds commun pour les produits de base et avec le soutien financier du Gouvernement suédois, la CNUCED prévoit de convoquer dès que possible une réunion d'experts des PMA. Les participants examineront les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action, détermineront les perspectives, les lacunes et les problèmes restant à résoudre en matière de commerce et de développement et proposeront des recommandations d'action. Ces recommandations constitueront une contribution essentielle au processus préparatoire aux niveaux régional et mondial ainsi qu'à la Conférence elle-même. Les experts devraient faire ressortir l'expérience de leurs pays respectifs, s'agissant plus particulièrement de leurs avantages comparatifs et compétitifs en matière de commerce international. Au cours de la réunion, l'accent sera mis sur des secteurs tels que les produits de base (notamment l'horticulture), la pêche, le tourisme, les textiles et les vêtements, et les services liés aux technologies de l'information. Le secrétariat a commencé d'établir des monographies nationales et sectorielles sur certains PMA qui serviront de documentation de base pour la réunion;

b) Au titre de sa contribution à la Conférence, le secrétariat a également l'intention d'organiser au moins une réunion préalable et/ou une réunion parallèle, en fonction des ressources extrabudgétaires – qu'il recherche actuellement activement – dont il disposera;

c) S'appuyant sur ses travaux de recherche et d'analyse, la CNUCED apporterait une contribution de fond à la réunion de réflexion qu'il est envisagé d'organiser au cours de la prochaine session de l'Assemblée générale. Cette réunion, à laquelle participeraient les principales institutions du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales ainsi que les PMA et leurs partenaires de développement, devrait être l'occasion d'un échange de vues sur les importants problèmes de commerce et de développement auxquels sont confrontés les PMA;

d) Le secrétariat participera et contribuera aux résultats de la prochaine réunion du Groupe consultatif interorganisations, qui se tiendra à Genève en septembre 2009. Il apportera également une contribution de fond à une réunion informelle d'institutions qui pourrait aussi se tenir à Genève, pendant la session de fond de 2009 du Conseil économique et social;

e) Pour la négociation de l'accord avec le pays hôte de la Conférence, la CNUCED apportera son soutien au Bureau du Haut Représentant en lui faisant profiter de sa vaste expérience dans ce domaine et elle fera partie de l'équipe d'évaluation chargée d'examiner les aspects logistiques et organisationnels de la Conférence une fois le pays hôte désigné;

f) La CNUCED et le Bureau du Haut Représentant combineront leurs efforts pour mobiliser des ressources extrabudgétaires à l'appui de la participation de représentants des PMA et d'acteurs de la société civile de ces pays à la préparation et à la tenue de la Conférence.

Comme par le passé, il est demandé aux donateurs de verser des contributions financières au Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED en faveur des PMA pour améliorer la participation effective de représentants des PMA et d'organisations nationales de la société civile.

Les donateurs et tous ceux qui sont en mesure de le faire sont instamment priés d'accroître leurs contributions non affectées de façon que le secrétariat puisse apporter des contributions techniques et des contributions de fond de qualité à la préparation de la Conférence et à la Conférence elle-même.

IV. ORIENTATIONS POUR L'AVENIR: QUELQUES VUES PRÉLIMINAIRES

17. Les éléments ci-après constituent quelques vues et réflexions préliminaires sur des questions fondamentales intéressant les PMA, présentées dans l'optique de la CNUCED sans ordre d'importance particulier. La définition des questions prioritaires devant être abordées par la Conférence et ses mécanismes préparatoires est une prérogative des États membres. Cette liste indicative (et non exhaustive) de questions a été établie uniquement aux fins des débats sur le point 4 c) de l'ordre du jour du Conseil.

A. Instituer un État développementiste dans les PMA

18. À partir de l'évaluation globale de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles, la quatrième Conférence devrait aboutir à un consensus sur les options requises pour mettre en place un État développementiste dans les PMA. Comme indiqué dans les précédentes sections, la réalisation des vastes objectifs inscrits dans les trois premiers programmes d'action laisse à désirer, en dépit d'une certaine amélioration des résultats économiques récents des PMA en tant que groupe (pour plus de détails, voir TD/B/56/2). La quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA sera convoquée dans le contexte de cette évaluation mitigée des progrès de la mise en œuvre des mesures et des engagements pris à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA à Bruxelles en mai 2001. Les problèmes sont nombreux et complexes. La viabilité des récents résultats économiques apparaît tout sauf assurée et la qualité comme la forme de la croissance dans les PMA restent préoccupantes. Beaucoup d'éléments tendent à montrer que pour avoir un impact sensible sur la réduction de la pauvreté, la croissance économique doit être robuste, saine, équitable et large. Elle doit aussi s'accompagner d'une augmentation des capacités de production et d'approvisionnement, d'une diversification et d'un accroissement de la valeur ajoutée. Cela nécessite de nouvelles approches des politiques et stratégies de développement dans les PMA, ainsi que des mesures concrètes aux niveaux national, régional et international. Au niveau national, il conviendrait d'accorder toute l'attention voulue à l'opportunité de mettre en place un État développementiste permettant de s'attaquer efficacement aux problèmes et aux préoccupations des PMA.

19. L'actuelle crise économique mondiale remet déjà en cause les modestes gains enregistrés au cours des quelques dernières années et risque de causer de très graves dommages à l'économie des PMA, ce qui implique qu'il n'est plus possible de «faire comme avant» et qu'il est urgent de revoir les approches actuelles des politiques de développement. *Le Rapport 2009 sur les pays les moins avancés* propose de nouvelles orientations viables et fait valoir que le rôle de l'État est d'une importance cruciale pour la promotion du développement dans les PMA. Il considère en outre qu'il faut désormais adopter des politiques publiques plus dynamiques pour promouvoir la transformation structurelle et le développement des capacités productives. Cela exigera la poursuite de politiques industrielles et agricoles enchâssées dans des politiques

macroéconomiques axées sur la croissance. La quatrième Conférence et ses réunions préparatoires devraient examiner avec soin les conclusions et les recommandations contenues dans la série des rapports annuels sur les pays les moins avancés.

B. Renforcer les capacités de production et d'approvisionnement des PMA pour assurer la diversification de l'économie et la création générale de valeur ajoutée

20. La quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA devrait contribuer à l'émergence d'un nouveau type de partenariat entre les PMA et la communauté internationale. Cette approche devrait aussi tenir compte des conditions initiales, de la diversité et de l'hétérogénéité de ces pays. À cet égard, sur la base des résultats de ses travaux de recherche et d'analyse, la CNUCED préconise de revoir le modèle de développement que les PMA poursuivent depuis plusieurs décennies. Elle propose un changement de paradigme concernant les politiques et les stratégies de développement ainsi que la nature des partenariats pour le développement. Cela implique en particulier de réorienter les politiques nationales et internationales dans le sens d'un renforcement des capacités productives. Par exemple, on a observé un recul continu et marqué de l'investissement dans les secteurs productifs, notamment l'agriculture, depuis les années 80. La conséquence en a été l'absence d'améliorations générales concernant la productivité, la création de valeur ajoutée par les producteurs locaux et la transformation structurelle à long terme de l'économie des PMA. Cela a conduit à un type de croissance économique qui ne stimule pas l'investissement productif ni ne crée suffisamment d'emplois. La quatrième Conférence sur les PMA et le futur programme d'action devraient viser à déterminer les politiques et les mesures qui permettraient de remédier à cette situation.

21. Une des limites apparentes des politiques nationales et internationales relatives aux PMA suivies dans le passé a aussi été le souci d'éviter un effondrement de la croissance, l'exclusion sociale et la vulnérabilité sans pour autant se préoccuper de la question fondamentale de rendre les pays plus résistants aux chocs. S'il est essentiel de prévenir les crises ou les catastrophes économiques, sociales ou environnementales, renforcer la résilience et les capacités de surmonter les crises devrait aussi retenir toute l'attention voulue dans le document final de la quatrième Conférence.

C. Agriculture et sécurité alimentaire

22. L'agriculture reste la clef de voûte de l'économie des PMA pour ce qui est de l'emploi, de la contribution au PIB et des exportations. Toutefois, la plupart de ces pays non seulement sont importateurs nets de denrées alimentaires, mais souffrent aussi d'une insécurité alimentaire chronique. Les hausses récurrentes des prix alimentaires et les crises qui en découlent sont les causes et les conséquences de la faible productivité du secteur agricole dans les PMA. En outre, la part de l'investissement dans les secteurs productifs, notamment l'agriculture, par rapport à l'investissement total est restée faible et n'a cessé de diminuer au fil des ans. Les banques dans les PMA hésitent également à financer des projets d'investissement dans le secteur agricole. Par exemple, les banques des PMA africains n'affectaient que 14 % de leurs prêts à l'agriculture, bien que celle-ci représente plus de 36 % de la valeur ajoutée totale et emploie, en moyenne, 86 % de la main-d'œuvre totale dans ces pays². La Conférence devrait adopter un ensemble de

² CNUCED (2008).

mesures nationales et internationales pour renforcer les retombées socioéconomiques positives du secteur pour les PMA.

D. Augmenter l'aide au développement et en améliorer la qualité, y compris l'efficacité

23. La mobilisation de ressources pour le développement reste un enjeu majeur, qui a conditionné l'application intégrale et effective des résultats des précédentes Conférences des Nations Unies sur les PMA. Étant donné l'actuel ralentissement économique mondial, cet aspect doit retenir toute l'attention et occuper une place de choix dans le processus de préparation de la Conférence. À cela se rattache l'avenir de l'aide publique au développement (APD), dont il faut renouveler l'approche. Le succès du programme d'action dépendra certes de l'augmentation des flux de ressources pour le développement des PMA, mais il est aussi vital que ces ressources soient bien utilisées pour la réalisation des OMD et des objectifs du programme d'action.

24. On craint de plus en plus que les actuelles crises multiples n'influent sur l'ampleur de l'aide au développement et sur la façon dont celle-ci devrait être canalisée vers les pays les plus pauvres. La situation économique mondiale a complètement changé depuis la troisième Conférence des Nations Unies en 2001. Une nouvelle approche des politiques d'aide au développement est vivement souhaitable si l'on veut que les PMA deviennent davantage maîtres de leurs dépenses publiques. Cet aspect devrait faire l'objet d'un examen attentif et un consensus devrait se former au cours de la Conférence sur des modalités opérationnelles plus novatrices spécifiquement adaptées aux besoins des PMA. Par exemple, en dépit de quelques progrès concernant la quantité, améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide au développement reste un défi. Il conviendrait d'accorder la plus grande importance au cours de la préparation de la Conférence et à la Conférence elle-même à l'économie réelle, en particulier aux secteurs productifs, dont l'agriculture. La composition sectorielle de l'APD a également profondément évolué depuis les années 90, une part de plus en plus importante étant consacrée aux secteurs sociaux, avec une réduction correspondante pour les secteurs économiques et productifs, en particulier l'agriculture. D'où la nécessité de rééquilibrer l'aide au développement, au bénéfice des secteurs productifs dans les PMA.

25. La quatrième Conférence devrait également être l'occasion de forger un consensus sur des formes nouvelles et novatrices de mobilisation de ressources pour le financement du développement dans les PMA. Il faudrait envisager de larges politiques et stratégies destinées à améliorer la mobilisation des ressources intérieures dans ces pays. Ces politiques pourraient, par exemple, comprendre l'affectation d'une proportion déterminée de la «taxe aviation» aux efforts de réduction de la pauvreté dans les pays pauvres, ou une «taxe marginale» spéciale sur les profits dégagés par les entreprises multinationales ou les réseaux commerciaux mondiaux. Réduire les coûts de transaction des envois de fonds vers les PMA et imposer les transactions monétaires pourraient également être envisagés comme mesures pour mobiliser de nouvelles ressources pour le développement des pays les moins avancés. De leur côté, les PMA devraient faire des efforts pour mobiliser des ressources intérieures non génératrices de dette et les utiliser efficacement pour atteindre leurs objectifs généraux de développement.

E. Envois de fonds

26. Dans de nombreux PMA, les envois de fonds de travailleurs migrants représentent une proportion appréciable des apports de ressources extérieures. En 2007, les cinq premiers PMA

bénéficiaires étaient le Bangladesh (6,4 milliards de dollars), le Népal (1,6 milliard de dollars), le Yémen (1,3 milliard de dollars) et Haïti et le Soudan (1,2 milliard de dollars chacun)³. Si l'on considère le poids relatif de ces envois de fonds dans le PIB, viennent en tête du groupe des PMA le Lesotho (24 %), le Népal (18 %), la Gambie (12,5 %), Kiribati (9,9 %), le Bangladesh (8,8 %) et l'Ouganda et le Togo (8,7 % chacun). La Banque mondiale a révisé ses prévisions d'envois de fonds dans les pays en développement au niveau mondial pour 2008 et 2009 en raison de la crise économique. La quatrième Conférence devrait fournir des orientations sur les moyens de soutenir ces transferts vers les pays pauvres et d'utiliser au mieux ces ressources pour promouvoir les intérêts des PMA en matière de commerce et de développement.

F. Une nouvelle génération de mesures internationales d'appui

27. Renforcer l'entrepreneuriat ainsi que le rôle du secteur privé est essentiel pour accroître la compétitivité économique des PMA, y compris par le transfert de technologie et de savoir-faire ainsi que par le renforcement des capacités technologiques et de l'innovation dans ces pays. Cela nécessite une assistance ciblée et soutenue, par exemple par le biais de fonds pour le développement des infrastructures («fonds pour les infrastructures») et pour la modernisation technologique et l'innovation («fonds pour la technologie»). Le concept de tels fonds pourrait être précisé plus avant et être soumis aux États membres pour examen.

28. Une nouvelle génération de mesures internationales d'appui devrait également prévoir les moyens de rendre opérationnelle l'Initiative d'aide au commerce dans les PMA. Cette initiative vise à remédier aux contraintes qui pèsent sur l'offre, dont la faiblesse des infrastructures liées au commerce. Elle devrait également comporter une assistance technique liée au commerce pour renforcer la capacité des PMA d'élaborer une politique commerciale endogène, de participer aux négociations commerciales et d'appliquer les accords commerciaux.

G. Stratégie de sensibilisation de l'opinion publique et campagne d'information

29. Une stratégie appropriée pour la sensibilisation de l'opinion publique et la conduite d'une campagne d'information doit être élaborée en consultation avec les PMA, leurs partenaires de développement et les institutions du système des Nations Unies aux niveaux national, régional et mondial, qui devrait être principalement axée sur la Conférence, ses objectifs et les moyens de les atteindre. La conception de cette stratégie et de la campagne d'information devrait également s'appuyer sur la participation d'institutions nationales et régionales, d'institutions gouvernementales et d'organisations de la société civile et du secteur privé à la préparation de la Conférence, à la Conférence elle-même et à la phase de mise en œuvre des résultats. Cela permettra non seulement de sensibiliser l'opinion publique à la complexité des problèmes de développement auxquels sont confrontés les PMA, mais aussi de mobiliser les différentes parties prenantes et d'obtenir les ressources nécessaires à la défense de la cause du développement.

H. Suivi des progrès

30. Des efforts continus devraient être faits pour mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation systématiques des progrès et des résultats de la mise en œuvre des mesures et des

³ Banque mondiale (2008), *Remittances Factbook*.

engagements. Le suivi et l'évaluation de l'impact au niveau national sont essentiels pour tirer des enseignements concrets et dégager les meilleures pratiques de la mise en œuvre des résultats de la Conférence. Cela encouragera la participation d'institutions et d'acteurs nationaux au processus de développement tout en garantissant l'appropriation de ce processus. Pour cette raison, il est essentiel de renforcer les capacités statistiques et les capacités de recherche dans les PMA. Les travaux de la CNUCED dans ce domaine montrent que le manque de données statistiques a sérieusement compromis les efforts pour assurer un suivi pragmatique des progrès de la mise en œuvre de l'actuel Programme d'action.

31. Enfin, comme il est clairement indiqué dans la section plus haut, garantir une participation large et équitable à la Conférence des représentants des PMA, de leur société civile et de leur secteur privé est d'une importance fondamentale pour le succès de la Conférence. Le Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED en faveur des PMA reste un important moyen de contribuer à cette participation. Il conviendrait donc de considérer comme prioritaire et urgent de diversifier les sources de contributions à ce fonds, étant donné le très faible nombre de donateurs qui y ont récemment versé des contributions. De plus, des efforts continus devraient être faits pour affecter des ressources du budget ordinaire, en particulier par le biais du Compte des Nations Unies pour le développement, au soutien de la participation des PMA à la Conférence et à sa préparation.
